

Toulouse, le 26 juillet 2022

Arrêté n° A20220726 – n°127

Portant mise en service d'une microcentrale hydroélectrique sur le canal de Saint Martory au Fousseret – Le Fond de Louge

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne – RESEAU31 ;

Vu le Décret Impérial du 4 mai 1864 ;

Vu le transfert de la compétence « fourniture d'eau brute » du Conseil départemental de la Haute-Garonne à RESEAU 31 au 1^{er} janvier 2010;

Vu la décision n°20210707-529 du Vice-Président de RESEAU 31 pour le raccordement électrique de la microcentrale du Fond de Louge ;

Vu l'arrêté préfectoral portant autorisation d'utilisation du canal de Saint-Martory pour la production d'énergie hydraulique par sept usines hydroélectrique sur les communes de Mondavezan, du Fousseret, de Bérat, du Lherm et de Muret, dans le Département de la Haute Garonne du 23/09/2020

Vu le Marché de travaux n°019P21 notifiée le 15/03/2021 pour un montant de 1 100 000 €HT ;

Vu l'arrêté de voirie n°2021074 en date de la 18/06/2021 portant réglementation de la circulation et du stationnement sur le chemin du Landus, commune du Fousseret

Vu l'arrêté n°03119321G0001 en date du 09/03/2021 accordant autorisation un permis de démolir au nom de la commune du Fousseret

Considérant le programme de 10 M€ qui vise à créer 7 microcentrale à Mondavezan(3sites), au Fond de Louge, au Bourgail, à Lherm Jotte et au Peyramond et reprendre l'exploitation de la centrale de Labastidette ;

Considérant que le montant de l'opération n°223100017-108 sur la commune du Fousseret s'établit à 1 668 935 €HT ;

Considérant que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par le Cabinet Arragon – Groupe Merlin;

Considérant que les travaux de construction de la microcentrale du Fond de Louge sur la Commune du Fousseret ont été réceptionnés avec réserve le 18/05/2022.

Considérant que cette opération est constituée des travaux suivants :

- Les travaux de réhabilitation du canal
- les travaux de dévoiement d'une conduite d'assainissement
- les travaux de dévoiement d'une conduite d'eau potable
- la démolition partielle et la réhabilitation de l'ancienne station de pompage en local d'exploitation de la microcentrale
- les travaux d'aménagement du canal de restitution
- les travaux de construction de la microcentrale hydroélectrique
- la mise en place de la vis

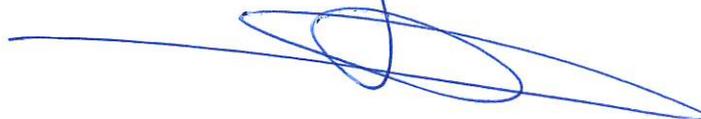
- la mise en place du groupe hydraulique
- la mise en place des armoires électriques et des automatismes
- la mise en place d'un clapet de régulation sur le canal de Saint-Martory
- le raccordement ENEDIS

Arrête

Article 1 : La mise en service de la microcentrale du Fond de Louge sur la commune du Fousseret est fixée à compter de la date de l'arrêté ;

Daniel GRYCZA

Vice-Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne



FICHE TECHNIQUE OUVRAGE

OP N° 223100017-108

DATE DE RECEPTION : le 18/05/2022

DATE MISE EN SERVICE : le 29/04/2022

Adresse de localisation : Commune du Fousseret – chemin du Landus

Dénomination ouvrage : Microcentrale

Code Ouvrage : MIC00705

Constructeur : Groupement TOUJA / COMMINGES BATIMENTS / HY7 / VANDEZANDE

Type ouvrage :

- Canalisation EU
- Canalsation EP
- Canalisation AEP
- Station d'épuration
- Poste de refoulement station – réseau
- Réservoir enterré – semi enterré- aérien
- Microcentrale Hydroélectrique

Microcentrale :

- Géolocalisation de microcentrale : 43.280040, 1.070235
- Géolocalisation de l'exutoire : 43.279850, 1.072246
- Surface du bâtiment d'exploitation : 25 m²
- Exutoire du canal de restitution : La Louge
- Montant du Génie Civil :
 - 270 273 €HT pour la partie construction de la microcentrale
 - 109 644 €HT pour la partie canal de restitution

Descriptif ouvrages :

- Canal de restitution :
 - Pose de 15 cadres préfabriqués et 3 cadres U à l'exutoire du canal de restitution
 - Enrochements avec blocs calcaire entre 900 et 1100 kg à l'entrée des cadres et sur les berges de la Louge à la sortie des cadres
- Construction microcentrale :
 - Radier, voiles, voile courbe et mur de soutènement
 - Enrochement en sortie du voile courbe
 - Canal avec vis hydrodynamique Ø 2300, équipé d'une vanne guillotine
 - Canal de décharge avec vanne-clapet actionné par un vérin
 - Groupement génératrice WEG + multiplicateur PARAMAX PHD9075P3-RLF
- Local d'exploitation (ancien moulin)
 - Armoires électriques
 - Groupe télégestion SOFREL
 - Groupe hydraulique
- Canal Saint-Martory : clapet de régulation

Caractéristique de production :

- Débit de fonctionnement : 1.9 m³/s
- Débit d'armement de la vis : 0.3 m³/s
- Débit maximal de décharge : 4 m³/s
- Hauteur de chute : 5.4 m
- Production à 100% du débit 70 kW/h